



Financements :
Régions, CPF,
AFDAS...

FORMATIONS **PROFESSIONNELLES** MUSIQUES ACTUELLES

Cultivez vos talents

Élargissez vos réseaux

Développez vos connaissances

Tous en Scène, 56 avenue de la tranchée - 37100 TOURS
www.tousenscene.com 02 47 41 86 86



école reconnue
par le ministère
de la Culture



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



VILLE DE
TOURS



LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRÈTES



La musique : une passion, un métier

Les artistes les plus talentueux et les plus talentueuses ont choisi Tous en Scène, la meilleure passerelle vers les métiers de la musique.

Accédez à l'excellence de l'enseignement des musiques actuelles dans une ville dynamique (55 min de Paris en TGV) et profitez de l'expertise d'une équipe pédagogique engagée et passionnée.

Devenez musicien professionnel : développez vos connaissances, cultivez vos talents, élargissez vos réseaux



Expertise des enseignants

Forte de son expérience riche de tournées européennes et de collaborations artistiques fructueuses, l'équipe pédagogique est toujours active sur la scène musicale actuelle. Tout au long de leur formation, les stagiaires sont guidés par des professionnels des métiers de la musique. Des interventions ponctuelles avec des artistes de renom rythment le parcours : Ron Thal (Guns N'Roses), Swan Vaude, Morgan Berthet & Pierre Danel (Kadinja), Manu Eveno (Tryo), Laure Sanchez (Voyou, Disiz La Peste), Mattias "IA" Eklundh, Guthrie Govan (The Aristocrats), Hervé Legeay (Sanseverino).



Réseaux professionnels

En entrant à Tous en Scène, vous vous connecterez à une communauté musicale créative. Vous participerez aux concerts d'élèves, à des jam-sessions et des cartes blanches. Tous en Scène est partenaire des scènes régionales musiques actuelles (Le Bateau Ivre, Le Temps Machine), des organisateurs de concerts (Terres du Son, Aucard de Tours, Jazz en Touraine, Guinguette de Tours...) et des studios (Tempo Loco, La Pérée).



Locaux dédiés et accessibles aux personnes en situation de handicap

Grâce aux partenariats avec des marques de renom, bénéficiez d'un équipement de pointe dans 355 m² de locaux insonorisés : une salle d'audition pour un travail en conditions réelles de scène (système façade et moniteurs, lumières, backline, parc micros, etc.), 12 salles de cours (amplis, batteries, claviers, PC connectés, etc.), hall d'accueil, espace réunion, une salle MAO toutes plateformes, un équipement complet pour l'enregistrement live.



Pour que votre projet musical devienne réalité

Près de 80 % de nos élèves diplômé.es vivent de la musique. Bénéficiez, vous aussi, du réseau professionnel de Tous en Scène et intégrez la filière des musiques actuelles.

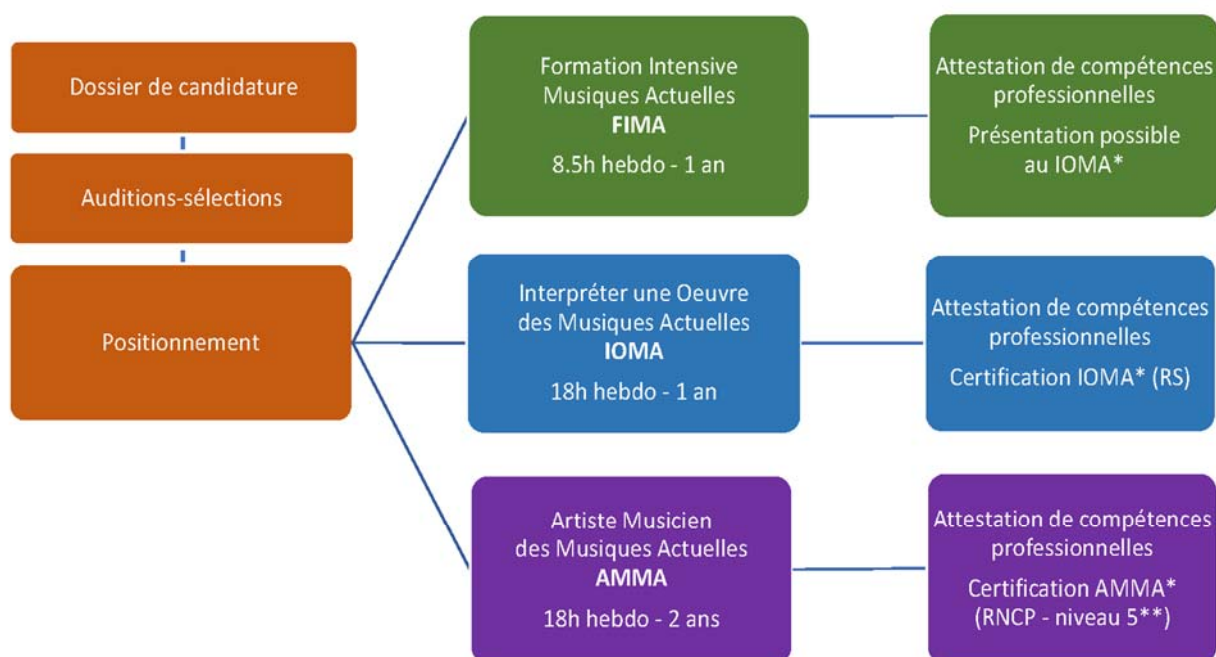


Objectifs et perspectives

Acquérir et maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques des musiques actuelles, et être en mesure de les appliquer en concert, en studio ou dans un cadre pédagogique. Être au fait de l'environnement professionnel du musicien afin d'optimiser l'employabilité, de faciliter l'insertion professionnelle, gérer sa carrière et ses projets professionnels dans les métiers de la musique (musicien/instrumentiste, chanteur/choriste, auteur, compositeur, arrangeur, enseignant/intervenant musiques actuelles).

➤ Parcours de formation professionnelle Musiques Actuelles

- Le **Parcours Artiste Musicien des Musiques Actuelles** pour élaborer et/ou consolider son projet professionnel, d'attester de compétences techniques, artistiques et pour celui ou celle qui le souhaite, de compétences de transmission pédagogique.
- Le **Parcours Interpréter une Œuvre de Musiques Actuelles** pour certifier les compétences complémentaires techniques et artistiques nécessaires pour exercer dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel.
- La **Formation Intensive Musiques Actuelles** pour acquérir et développer les bases techniques et théoriques.
- Les **Formations Personnalisées** construites sur mesure pour les musiciens professionnels ou amateurs, souhaitant se perfectionner ou élargir leurs compétences.



* Certifications délivrées par la FNEIJMA

RS : Répertoire Spécifique / RNCP : Registre National des Certifications professionnelles

** Niveau Bac+2



Modalités d'accès

- Dossier de candidature complet comprenant un CV, une lettre de motivation résumant le projet artistique et professionnel et un lien vers une vidéo du candidat en situation de jeu.
- Épreuve de pratique instrumentale ou vocale :
 - 1 morceau libre accompagné
 - 1 morceau imposé à choisir parmi une liste donnée à l'avance.

Évaluation de niveau théorique écrite et orale.
Entretien de motivation.



Diplômes

Tous en Scène prépare aux validations suivantes :

- Titre AMMA, Artiste Musicien des Musiques Actuelles (niveau 5, Bac+2) délivré par la FNEIJMA*, enregistré au RNCP n°37768
- Certificat IOMA, Interpréter une Œuvre des Musiques Actuelles délivré par la FNEIJMA*, RS n°5296
- Attestation de compétences professionnelles Tous en Scène.

*FNEIJMA : Fédération des Écoles de Jazz et Musiques Actuelles



Satisfaction | Insertion

Note moyenne attribuée : 8.5/10

Formations recommandées à 93% (enquête de satisfaction 2022-2023)

Taux d'insertion professionnelle dans la filière : 77.6%.

(Étude d'insertion des diplômés 2019-2022)

PARCOURS ARTISTE MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES AMMA

PUBLIC CONCERNÉ

Instrumentistes, chanteurs et chanteuses souhaitant acquérir, développer et consolider les compétences pratiques et théoriques indispensables pour mener à bien un projet professionnel dans les musiques actuelles selon la fonction choisie : musicien-interprète, musicien-créateur ou musicien-enseignant.

PRÉREQUIS

Pratique d'un instrument ou du chant à un niveau intermédiaire ou avancé, avec une capacité à lire et interpréter des partitions ou grilles harmoniques.

Maîtrise des notions fondamentales en harmonie, rythme, intervalles, accords (3 et 4 sons), tonalités ainsi que des bases en arrangement musical.

Familiarité avec un ou plusieurs styles de musiques actuelles avec une expérience pratique dans un contexte de groupe.

Notions élémentaires en sonorisation appréciées.

Familiarité avec les outils de communication numérique.

Avoir un projet professionnel concret dans le secteur des Musiques Actuelles

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'artiste musicien dans le secteur des musiques actuelles.

Attester de compétences techniques, artistiques et de transmission pédagogique, aujourd'hui indispensables au développement professionnel de l'artiste musicien sur le marché du travail.

Durée 2 ans

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37

SIRET 397 931 809 00016

APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier

Auditions/sélections avril à juin

Inscriptions à partir de juin

Périodes de formation d'octobre à juin
(interruption aux vacances de Noël et d'été)

FINANCEMENT

Région Centre – Val de Loire (selon éligibilité)

OPCO (Fongecif, Transition Pro, AFDAS, etc.)

Compte Personnel de Formation

AIF Pôle Emploi

Autofinancement

TARIFS

de 4 990 € à 6 900€ / an TTC sur devis selon la nature du projet.

VALIDATION - DIPLÔMES

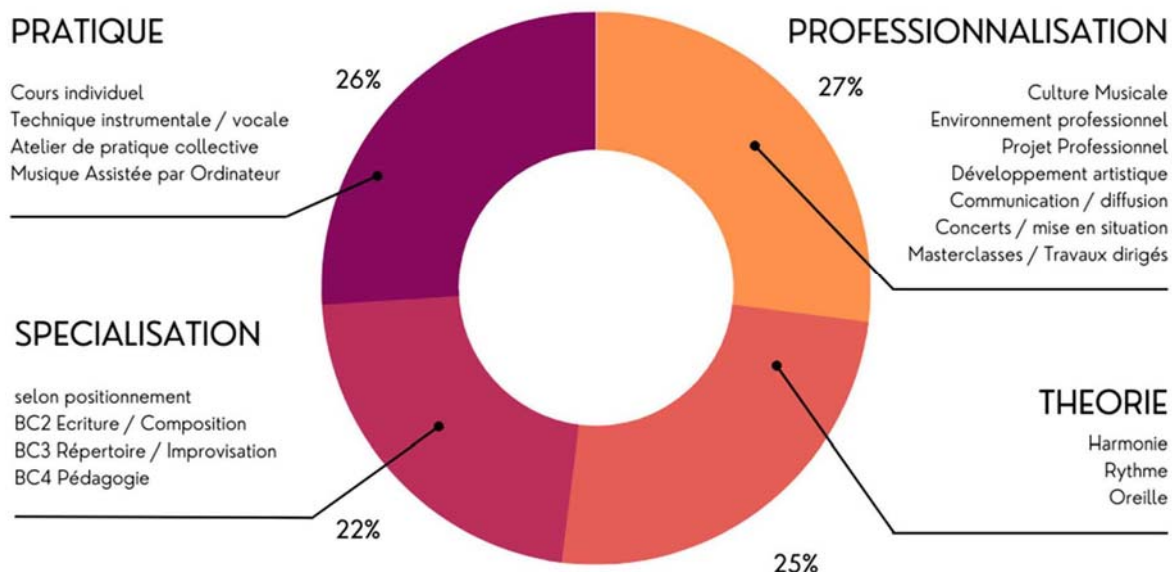
Attestation de Compétences Professionnelles Tous en Scène

Contrôle continu
Évaluations trimestrielles

Titre AMMA Artiste Musicien des Musiques Actuelles

Niveau 5 (Bac+2) délivré par la FNEIJMA enregistré au RNCP n°37768. Certification enregistrée le 19/07/2023.

PARCOURS ARTISTE MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES AMMA



Volumétrie | durée :

Volume horaire hebdomadaire : 18h

Volume horaire total : 1153 h

Durée : 2 ans

Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques, ateliers pratiques, mises en situation, travail collaboratif.

La formation est organisée en présentiel (sauf Environnement et projet professionnel : mixte).

Suivi | évaluation :

Contrôle continu

Évaluations trimestrielles

Épreuves d'admissibilité AMMA

Audition finale

La certification AMMA est obtenue après validation du bloc de compétence 1 (projet) et de l'un des 3 blocs (2. Création - 3. Interprétation - 4. Pédagogie)

PARCOURS INTERPRÉTER UNE OEUVRE DE MUSIQUES ACTUELLES - IOMA

PUBLIC CONCERNÉ

Instrumentistes, chanteurs et chanteuses souhaitant acquérir, développer et consolider les compétences pratiques et théoriques indispensables pour mener à bien leur projet professionnel dans les musiques actuelles.

PRÉREQUIS

Pratique d'un instrument ou du chant à un niveau intermédiaire ou avancé, avec une capacité à lire et interpréter des partitions ou grilles harmoniques.

Maîtrise des notions fondamentales en harmonie, rythme, intervalles, accords (3 et 4 sons), tonalités ainsi que des bases en arrangement musical.

Familiarité avec un ou plusieurs styles de musiques actuelles avec une expérience pratique dans un contexte de groupe.

Notions élémentaires en sonorisation appréciées.

Familiarité avec les outils de communication numérique.

OBJECTIFS

Certifier les compétences techniques et artistiques nécessaires aux interprètes des musiques actuelles souhaitant exercer dans les secteurs du spectacle vivant, de l'industrie phonographique et de l'audiovisuel.

Accroître son adaptabilité aux différentes activités professionnelles.

Durée 1 an

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37

SIRET 397 931 809 00016

APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier
Auditions/sélections avril à juin
Inscriptions à partir de juin
Périodes de formation d'octobre à juin (interruption aux vacances de Noël)

FINANCEMENT

Région Centre – Val de Loire selon éligibilité
OPCO (Fongecif, Transition Pro, AFDAS etc.)
Compte Personnel de Formation
AIF Pôle Emploi
Autofinancement

TARIFS

de 4 990€ à 6 900€ TTC sur devis selon la nature du projet

VALIDATION - DIPLÔMES

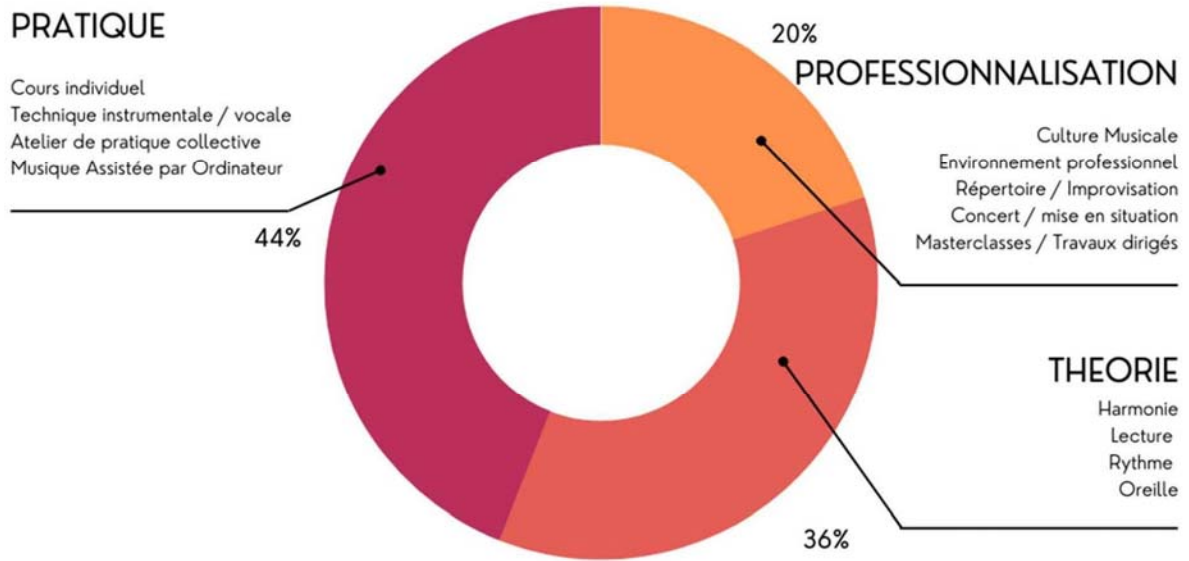
Attestation de Compétences Professionnelles Tous en Scène

Contrôle continu
Évaluations trimestrielles

Certificat IOMA

Interpréter une Œuvre de Musiques Actuelles délivré par la FNEIJMA enregistré au RS n°5296. Certification enregistrée le 18/11/2020

PARCOURS INTERPRÉTER UNE OEUVRE DE MUSIQUES ACTUELLES - IOMA



Volumétrie | durée :

Volume horaire hebdomadaire : 18h

Volume horaire total : 577h

Durée : 1 an

Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques, ateliers pratiques, mises en situation, travail collaboratif. La formation est organisée en présentiel (sauf Environnement socio-professionnel).

Suivi | évaluation :

Contrôle continu

Évaluations trimestrielles

Épreuves d'admissibilité IOMA

Audition finale

PARCOURS FORMATION INTENSIVE MUSIQUES ACTUELLES FIMA

PUBLIC CONCERNÉ

Instrumentistes, chanteurs et chanteuses en voie de professionnalisation souhaitant acquérir les bases techniques, pratiques et théoriques nécessaires à une pratique avancée de la fonction de musicien-interprète des Musiques Actuelles.

PRÉREQUIS

Pratique d'un instrument ou du chant à un niveau intermédiaire ou avancé.
Notions d'harmonie, de solfège.
Expérience du jeu en groupe.

OBJECTIFS

Acquérir les bases techniques, pratiques et théoriques nécessaires à une pratique avancée.
Développer les aptitudes au jeu en groupe.

Durée 1 an

ORGANISME DE FORMATION

Tous en Scène
56 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

N° déclaration 24 37 01 345 37

SIRET 397 931 809 00016

APE 8552Z

CALENDRIER

Candidatures à partir de janvier
Auditions/sélections avril à juin
Inscriptions à partir de juin
Périodes de formation de novembre à juin
(interruption aux vacances de Noël et d'été)

VOLUMÉTRIE

Volume horaire hebdomadaire : 8h30

Volume horaire total : 234h

Formation en présentiel

FINANCEMENT

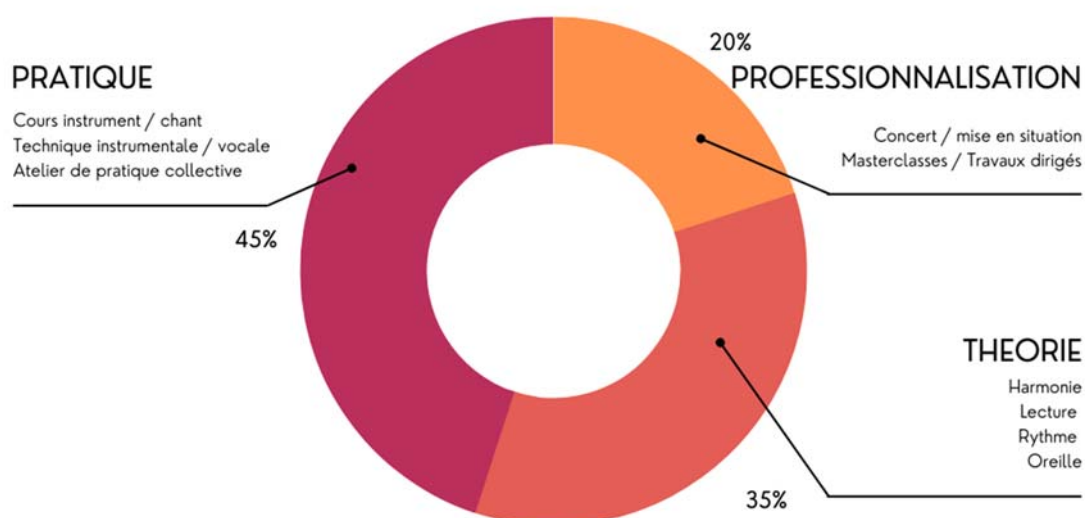
Compte Personnel de Formation

AIF Pôle Emploi

Autofinancement

TARIF

2 950 € TTC



CONDITIONS ET MODALITÉS D'ADMISSION

1. Dossier de candidature complété

2. Audition et entretien

Le candidat doit interpréter 2 titres de son choix (1 libre et 1 imposé parmi la liste donnée). Les candidats au parcours AMMA BC2 option Création doivent présenter une composition personnelle (soit comme morceau libre, soit sous format audio mp3, wav...).

Le jury examinera les aptitudes du candidat en situation réelle de jeu, son niveau musical, son parcours, son projet professionnel. Le candidat peut se présenter accompagné par ses musiciens, s'accompagner seul ou avec une bande son (CD, fichier au format mp3, wav ou aiff)

Sont évalués : technique instrumentale ou vocale, justesse, interprétation, potentiel musical, mise en place rythmique, capacité à jouer en groupe, motivation.

3. Évaluation de niveau théorique

Questionnaire de théorie, formation musicale (gammes, accords, chiffrage) Lecture de notes. Lecture rythmique. Reconnaissance d'intervalles et d'accords à 3 et 4 sons

Backline / Matériel à disposition

Le candidat doit apporter son instrument (hors batterie et piano/claviers*).

Backline disponible sur place lors de l'audition :

- Batterie Mapex 5 fûts et cymbales Meinl
- Amplis guitare Boss Katana
- Amplis basse Mark Bass et Gallien Krueger
- Pianos numériques Korg
- Micros Shure, Sennheiser et Rode
- Pieds de micro
- Console de mixage
- Sono (façade et monitors)

*Les pianistes/claviéristes peuvent apporter un clavier complémentaire ou module de son spécifique nécessaire à la prestation.

4. Résultats

Les résultats sont communiqués dans le mois qui suit l'audition.

Publics à besoins spécifiques

Si vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique pour suivre nos formations (handicap, trouble Dys...), contactez Virginie BEAUME au 02 47 41 86 86 ou sur communication@tousenscene.com

Atelier

Travail en groupe, élaboration d'un répertoire, prise de conscience des rôles de chacun, écoute mutuelle, concerts publics.

Conférences – Masterclasses

Conférences ou travail dirigé sur un thème (rythme, prise de son, notation musicale, études de styles etc.).

Zone d'échange avec des artistes de renommée nationale et internationale (Réf. Mokhtar Samba, Guthrie Govan, Damien Schmidt, Dj Netik, Steve Lukather, Jean-Philippe Fanfant, Linley Marthe, TM Stevens...).

Culture musicale

Étude et reconnaissance des courants et styles des musiques actuelles à travers leurs caractéristiques musicales et sociales.

Déchiffrage

Techniques de lecture de partitions et de jeu à vue.

Ear-Training

Reconnaissance d'intervalles, d'accords, de gammes et de modes par l'écoute. Relevés de titres à l'oreille.

Expression scénique

Mise en condition sur scène, gestion de l'espace scénique, d'un spectacle et du trac, élaboration d'une set-list, d'une fiche technique, relationnel (avec le public, avec les autres membres du groupe).

Lecture & solfège rythmique

Lecture de notes dans les clés de sol et fa, lecture de rythmes, débits et interprétations

Pratique instrumentale/vocale

Cours instrument et/ou chant
Cours individuel ou collectif avec un enseignant spécialisé.

Pratique MAO et prise de son Stage MAO Home studio

Principes et applicatifs sur les principaux logiciels (Cubase, Logic Pro, Ableton...

Professionalisation

Environnement socioprofessionnel : Statuts des artistes auteurs, interprètes, enseignants, contrats spécifiques avec des employeurs, organisateurs, producteurs, agents artistiques, managers, rencontres avec des organismes (Sacem, Spedidam...), aspects juridiques, démarches, subventions, etc.

Gérer et organiser son activité professionnelle : gestion des contrats, organisation de tournées, élaborer ses outils de communication, relation médias, démarchage, financement de son projet...

Stages

Musique : Stages avec des intervenants réguliers ou des artistes nationaux et internationaux (stages guitare, basse, batterie, piano, chant, écriture, expression scénique, technique de son, mixage home studio, Cubase, Logic Pro, Ableton Live etc.).

Techniques de son live : Prise de son live, sonorisation de concerts et jam-sessions comprenant pose de micros, patch, mixage façade, mixage retours.

Technique de son studio : Prise de son en studio, choix et placement de micros, essais, comparaisons et réglages de plug-in en situation de mixage et de mastering.

Technique instrumentale

Cours collectif par instrument, techniques de l'instrument ou de la voix.

Théorie

Harmonie & harmonie appliquée
Principes de construction et structure des accords, harmonisation de gammes, cadences, règles d'improvisation et application au répertoire.

E-learning

Plate-forme e-learning permettant de tester, améliorer et développer les acquis de la formation musicale portant sur la lecture de notes, de rythmes, l'identification et la comparaison d'intervalles, la reconnaissance d'accords, de gammes, de modes et de cadences.

Modules conçus en e-learning sur l'environnement soio-professionnel.

Pédagogie théorique & pratique

Établissement d'une liste de morceaux destinés au travail collectif (ateliers).

Établissement d'une liste de méthodes et recueils par instruments et disciplines.

Les différentes stratégies pédagogiques.

Planifier un cours en utilisant des stratégies pédagogiques appropriées.

Adapter son enseignement en prenant en compte les facteurs et les caractéristiques qui influencent l'apprentissage des étudiants dans le contexte des musiques actuelles.

Évaluer des apprentissages dans une approche par compétences.

Ajuster sa pratique à la situation concrète d'enseignement-apprentissage.

Utilisation des outils informatiques.

Écriture / Composition / Arrangement

Analyses formelle, thématique, mélodique et harmonique.

Harmoniser : Harmonisation classique, moderne et jazz. Dissonances, extensions, parcours tonal. Évolution du langage musical.

Composer : écrire mélodies, thèmes, chansons. Techniques d'imitation, de variation et de développement.

Arranger : écriture vocale, instrumentale et orchestrale. Enrichir l'arrangement de lignes vocales ou instrumentales.

Adaptation d'un texte à une musique, d'une musique à un texte. Métrique.

Répertoire / Improvisation

Principes de l'improvisation.

Compréhension des outils harmoniques et construction mélodique.

Mise en forme de solos improvisés. Utilisation de la dynamique et des techniques de réharmonisation. Analyse et interprétation de chansons et prises de décisions.

Études de styles et phrasés.

PROFESSEUR.E DE CHANT

Cette formation "chant moderne" s'appuie sur les dernières recherches scientifiques (anatomie, physiologie, acoustique, neurologie et pédagogie).

Le parcours est individuel. Le programme de base de 41h peut être complété par des enseignements « à la carte ».

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs, chanteuses avec un niveau de chant avancé en musiques actuelles.

PRÉREQUIS

Niveau de chant avancé en musiques actuelles.

Réel intérêt pour le fonctionnement de la voix et la recherche scientifique.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement complexe de l'appareil vocal.
- Répondre aux besoins techniques de chaque élève afin d'apporter confort, maîtrise et endurance.
- S'adapter aux besoins techniques et stylistiques grâce à une large palette d'exercices, à réinventer sans cesse.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Transmissif 30% et expérientiel 70%
Tous les modules du programme de base peuvent être organisés en présentiel et/ou en visio. Les modalités seront déterminées en fonction du profil et de la demande du/de la candidat.e.

CALENDRIER

Rythme flexible, calendrier à déterminer avec le candidat ou la candidate.

EVALUATION

Évaluation de fin de formation théorique et pratique. Remise d'une attestation de compétences professionnelles

TARIF

2 870 € pour 41h de formation de base.
Prise en charge possible par tout OPCO (Afdas...) ou employeur selon conditions d'éligibilité.

TECHNIQUE VOCALE

Théorie et pratique fonctionnelle de la voix chantée pour acquérir une technique vocale saine et durable afin de créer son identité vocale et libérer son interprétation.

Le parcours est individuel. Le programme de base de 28h peut être complété par des enseignements « à la carte ».

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs, chanteuses de niveau intermédiaire à avancé, ou au moins 3 ans de cours individuels

PRÉREQUIS

Pratique régulière du chant

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser techniquement son instrument vocal (voix équilibrée et confortable sur une large tessiture).
- Connaître et maîtriser les codes du style voulu (travail de registres, de timbre et d'effets de style).
- Créer son identité vocale.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Transmissif 30% et expérientiel 70%
Tous les modules du programme de base peuvent être organisés en présentiel et/ou en visio. Les modalités seront déterminées en fonction du profil et de la demande du/de la candidat.e.

CALENDRIER

Rythme flexible, calendrier à déterminer avec le candidat ou la candidate lors du positionnement

EVALUATION

Évaluation de fin de formation théorique et pratique. Remise d'une attestation de compétences professionnelles

TARIF

1 960 € pour 28h de formation de base.
Possibilité de prise en charge par tout OPCO (Afdas...) ou employeur selon éligibilité.

FINANCEMENTS

Certains organismes sont susceptibles de prendre en charge le financement total ou partiel du coût pédagogique de votre formation, en fonction de votre statut / situation par rapport à l'emploi.

Les dispositifs évoluent en permanence, contactez-nous pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour vos recherches de financement :
contact@tousenscene.com

ENTRE 16 ET 25 ANS

Missions Locales

Hors étudiants, demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi, vous pouvez vous adresser à la Mission Locale la plus proche de votre domicile.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune.

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Les financements sont accordés aux jeunes en difficulté qui connaissent des problèmes d'insertion professionnelle et/ou sociale et résidant dans le département.

SALARIÉS EN ENTREPRISE

Projet de Transition Professionnelle (ex-CIF) Tout salarié, qui en remplit les conditions, peut accéder à un PTP, quels que soient l'effectif de l'entreprise et la nature de son contrat de travail.

PTP CDI

Avoir une ancienneté égale ou supérieure à 24 mois consécutifs ou non en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise (36 mois dans les entreprises artisanales de moins de 10 salariés). La demande est à faire auprès de votre employeur (RH/service du personnel) ou directement auprès de l'OPCO de l'entreprise (FONGECIF, UNIFORMATION, ANFH, UNIFAF, AFDAS etc.)

PTP CDD

Avoir travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois en CDD dans les 12 derniers mois. Le PTP se déroule en dehors de la période d'exécution du CDD. La formation doit débuter au plus tard 12 mois après la fin du contrat. L'organisme compétent est celui dont relève l'entreprise dans laquelle a été exécuté le dernier CDD.

PTP Intérim

Avoir totalisé au cours des 18 derniers mois, 1600 heures dans la profession, dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire où s'effectue la demande.

DEMANDEURS D'EMPLOI

Conseil Régionaux ou Départementaux

Se renseigner auprès de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. Selon les directives locales et les politiques régionales, une Aide Individuelle à la Formation peut être attribuée ou des places peuvent être financées.

France Travail

Aide Individuelle à la Formation. Dossier à déposer auprès de votre conseiller Pôle Emploi. Si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'Allocation Retour Emploi (ARE), l'indemnité est maintenue et devient l'ARE Formation pendant la durée de la formation.

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi (APRE)

Vous avez signé un contrat d'insertion, renseignez-vous auprès du conseiller Pôle Emploi, du CCAS ou du Conseil Départemental pour bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais de formation en cas de début ou de reprise d'activité professionnelle, aide financée par l'État (Fonds National des Solidarités Actives).

ARTISTES ET TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT

AFDAS

Plusieurs dispositifs de formation continue sont possibles en fonction de votre projet professionnel.

Les conditions d'acquisition de droits sont :

48 cachets sur les 4 années précédant la demande si vous êtes artiste interprète (chanteur, musicien, comédien, danseur...)

88 jours de travail répartis sur les 3 années précédant la demande si vous êtes technicien du spectacle vivant ou réalisateur ou metteur en scène.

130 jours de travail répartis sur les 3 années précédant la demande si vous êtes technicien du cinéma et de l'audiovisuel.

AUDIENS

Si vous n'avez plus de droits AFDAS.

ADAMI, SPEDIDAM

Prises en charge possible selon dispositifs en vigueur.

ARTISTES AUTEURS

FDAS : Si vous justifiez sur les 3 dernières années (hors année en cours) de recettes artistiques cumulées d'un montant minimum de 600xSMIC horaire).

Si vous êtes affilié à une société civile de perception de de répartition des droits (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM etc.), des prises en charge sont possibles.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Que vous soyez salarié.e ou en recherche d'emploi, le Compte Personnel de Formation vous permet de vous former tout au long de votre vie professionnelle.

Les droits CPF que vous cumulez chaque année sont inscrits dans votre compte en euros qui ne sont jamais perdus même en cas de changement de situation ou d'employeur.

Ce compte est utilisable par :

Les salariés sous contrat de travail de droit privé (dont salariés agricoles)

Les jeunes de plus de 15 ans ayant signé un contrat d'apprentissage (par dérogation)

Les personnes à la recherche d'un emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi

Les personnes accompagnées dans un projet d'orientation ou d'insertion professionnelle.

Lorsque vos crédits sont insuffisants pour financer intégralement la formation, le CPF vous permet, accompagné par un conseiller en évolution professionnelle et/ou votre employeur, d'obtenir un complément après étude de dossier.

Toutes les informations sur le CPF sont disponibles sur votre espace :

www.moncompteformation.gouv.fr

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

25 musiciens-enseignants interviennent régulièrement, ils sont tous musiciens de la scène locale ou nationale

Cf. site web www.tousenscene.com

15 musiciens enseignants de la scène nationale ou internationale interviennent ponctuellement (cf. rubrique « ils sont venus à Tous en Scène » en fin de document).

ILS SONT VENUS A TOUS EN SCÈNE

Guitare

Guthrie GOVAN, Ron THAL, Mike STERN, Steve LUKATHER, Christophe GODIN, Patrick RONDAT, Swan VAUDE, Pierre DANIEL, Olivier LOUVEL, Stephan FORTE, Hassan HAJDI, Eric LOHRER, Jean-Claude RAPIN, Mattias IA EKLUNDH, Paul BOLLENBACK, Greg HOWE, Jean-Christophe MAILLARD, Frédéric LOISEAU, Nguyen LE, José PALMER, Manu GALVIN, Wayne KRANTZ, Marc DUCRET, Nelson VERAS, Michel PEREZ, Pierre Jean GAUCHER, Jean-Philippe BORDIER, Louis WINSBERG, Christophe RIME, Mr Fastfinger (Mika TYYSKA), Jean FONTANILLE, Frédéric FAVAREL, Sylvain LUC, Jean-Marie ECAY, Andréas OBERG, Henrick FREISCHLADER, Virna NOVA, Hervé LEGEAY, Marc-Antoine PERRIO...

Chant

Pierrick HARDY, Tom DJAKITE, Michèle HENDRICKS, Sara LAZARUS, Tricia MCTEAGUE, Laura LITTARDI, Déborah TANGUY, Sophie HERVE, Myriam BOUK MOUN, Roselyne CIGOLINI, Marco BEACCO, Antonio PLACER, Yann LIGNER, David FERRON...

Basse

Laure SANCHEZ, Linley MARTHE, TM STEVENS, Ernest TIBBS, Dominique Di PIAZZA, Jeff ANDREWS, Gary WILLIS, Daniel YVINEC, Guy N'SANGUE, Natalino NETO, Laurent VERNEREY, Michel HATZIGORGIU, Michel ALIBO, Benoît VANDERSTRAETEN, Michel LEBEVILLON, Sylvain MARC, Franck HERMANY, Michel ZENINO, Duylin N'GUYEN, Dumbe DJENGUE, Jean WELLERS, Olivier CAROLE, Alain CARON, Étienne M'BAPPE, Yves CARBONNE, Gilles COQUARD, Michael MANNRING, Nicolas MOREAU, Pascal MULO...

Batterie, Percussions

Camille BIGEAULT, Morgan BERTHET, Stéphane GALLAND, André CHARLIER, Mokhtar SAMBA, Alex ACUNA, Dave WECKL, Loïc PONTIEUX, Stéphane HUCHARD, Paco SERY, Chander SARDJOE, Paul WERTICO, Roger BIWANDU, Gianluca PALMIERI, Bruno ZIARELLI, Paul BROCHU, Thomas GRIMONPREZ, Karim ZIAD, Jean-Philippe FANFANT, Tony RABESON, Krishou MONTHIEUX, Franck AGULHON, Christian BOURDON, Jean Marc LAJUDIE, Mogan CORNEBERT, Francis LASSUS, Bobby RONDINELLI, Mimi VERDERAME, Georges BROWN, Aurélien OUZOULIAS, Gérard CARROCHI, Joël DEL SOL, Roger RASPAIL, Abel GERSHENFELD, Miguel GOMEZ, Eric THOMAS, Orlando POLEO, Matthieu CHAZARENC...

Piano/clavier

Mario CANONGE, Pierre Alain GOUALCH, Franck MONTBELLEY, Benoît SOURISSE, Otmaro RUIZ, Pierre de BETHMANN, Emmanuel BEX, Jean-Pierre COMO, Benoit de MESMAY, Jérôme RATEAU, Alfio ORIGLIO, Leonardo MONTANA...

Sax. Trompette

Pierre Olivier GOVIN, Éric BARRET, Alain DEBIOSSAT, Vincent MASCART, Bob MINTZER, Éric SEVA, Sylvain BEUF, Hervé GOURDIKIAN, Stéphane GUILLAUME, Tony PAGANO, Jacques SCHWARTZ-BART, Claude EGEA, Nicolas FOLMER, Flavio BOLTRO, Nicolas GENEST, Stéphane GUILLAUME...

MAO/DJing

DJ Troubl, Robert le Magnifique, DJ Phantom, Philippe BALATIER

Vous voulez en savoir +
Contactez-nous et venez nous rendre visite
pour découvrir Tous en Scène.

Vous pourrez visiter nos locaux et assister à
une ou plusieurs journées d'immersion en
formation professionnelle.

contact@tousenscene.com

En partenariat avec :

Fnejma, Fracama, Région Centre Val de Loire,
Conseil départemental Indre et Loire, Ville de
Tours, Festival Terres du Son, Radio Béton, Le
Temps Machine, Le Bateau Ivre, Espace
Malraux, Le Petit Monde



La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Tous en Scène
56 av. de la tranchée
37100 Tours
02 47 41 86 86

www.tousenscene.com